

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS
Établissement français du sang

**Décision n° N 2014-06 du 14 janvier 2014
portant nomination à l'Établissement français du sang**

NOR : AFSK1430132S

Le président de l'Établissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;
Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide:

Article 1^{er}

M. Rachid DJOUDI est nommé directeur médical de l'Établissement français du sang à compter du 1^{er} février 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 14 janvier 2014.

Le président de l'Établissement français du sang,
F. TOUJAS